



ADHA, Po Box 47292 Dakar, Senegal, E-mail: actiondhasn@gmail.com

Twitter: <https://twitter.com/actiondha>

Facebook: <https://www.facebook.com/actiondha>

Website: www.actiondha.org (En construction)

Communiqué

« Migrations sans danger dans un monde qui bouge »

Dans la cadre de la célébration de la journée internationale des migrants qui coïncide avec l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la Convention internationale sur les Protections des Droits des Travailleurs Migrants et des membres de leur famille le 28 Décembre 1990, **ADHA (Action pour les Droits Humains et l'Amitié)** s'indigne du sort des migrants. Ainsi, 27 ans après, la situation des migrants à travers le monde en général se dégrade continuellement. Les migrants sont surexploités, discriminés, réduits à l'esclavage, torturés voire assassinés.

Les frontières sont maintenant fermées à travers la mise sur place de systèmes sophistiqués de surveillance, des murs, des grillages qui rendent le franchissement de ces territoires de plus en plus difficiles et périlleux.

Ainsi, Action pour les Droits Humains et l'Amitié (ADHA) tire aujourd'hui la sonnette d'alarme car le nombre de morts de migrant et de ceux réduits à l'esclavage parce que tombés entre les mains de trafiquants et de passeurs continuera d'augmenter si la communauté internationale et les Etats membres de la CEDEAO en particulier ne prennent pas leurs responsabilités en s'attaquant aux causes profondes de la migration irrégulière.

Les chiffres dont disposent les Nations Unies font apparaitre qu'au moins [5000 migrants](#) ont péri en Méditerranée cette année en poursuivant le rêve d'une vie meilleure. De surcroît, les étendues désertiques en l'Afrique de l'Ouest et la Libye sont les voies terrestres les plus dangereuses empruntées par les migrants où ont été enregistrées des milliers de morts et des disparus.

ADHA recommande vivement à nos Etats de :

- ❖ Mettre en place des politiques de développement économique efficaces afin de garantir le progrès en luttant contre l'injustice sociale et l'inégalité entre les régions à travers de bonnes politiques de décentralisation ;

- ❖ Prendre des mesures adéquates visant à réviser les lois nationales d'asile qui favorisent la migration irrégulière ;
- ❖ Respecter leurs obligations en se basant sur les principes de la Charte Africaine de la Jeunesse, laquelle prend en compte l'aspiration de la jeunesse en mettant en œuvre une politique nationale de développement pour les jeunes ;
- ❖ Mettre en place un programme national sur la migration ;
- ❖ Adopter en 2018 un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière comme souhaité par les Nations Unies.

Dakar le 18/12/2017

Le Président